

**07 85 62 84 03**

etangroupe.fr

ctremelo@etan-groupe.fr

## ARTICLE 1 – OBJET DES CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de collaboration entre ETAN Communication (ci-après « l'Agence ») et son client (ci-après « le Client »). Elles régissent les prestations fournies par ETAN Communication :

- Conseil en stratégie de communication,
- Conception et création graphique,
- Production de contenus audiovisuels,
- Gestion de réseaux sociaux,
- Création de sites internet et outils digitaux,
- Photo d'entreprise ou individuel en studio ou sur site
- Location Borne à selfie
- Accompagnement à l'impression de document de communication
- Fourniture de supports promotionnels et Goodies.

La signature d'un devis ou contrat par le Client implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Toute condition contraire ne peut être opposée à ETAN Communication sans son accord préalable écrit.

## ARTICLE 2 – COMMANDE

2.1. Toute prestation fait l'objet d'un devis préalable détaillé. Ce devis est valable 15 jours à compter de sa date d'émission.

2.2. La commande est validée après réception du devis signé par le Client avec la mention « Bon pour accord » et/ou l'émission d'un bon de commande.

2.3. Toute modification ou annulation de commande après validation doit faire l'objet d'un accord écrit entre les Parties.

## ARTICLE 3 – TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

### 3.1. Tarifs

Les prix des prestations sont indiqués en euros hors taxes (HT) et précisés sur les devis. La TVA applicable est ajoutée au tarif en vigueur au jour de la facturation. Toute prestation non prévue au devis initial fera l'objet d'un devis additionnel.

### 3.2. Paiements

- Un acompte de 50% du montant total est exigé à la signature du devis, sauf mention contraire.
- Le solde est payable à réception de facture, selon les délais convenus.
- Concernant les commandes Goodies inférieur ou égale à 500€ TTC, le client devra payer l'intégralité avant la passation de commande la part de ETAN Communication. Pour les montants supérieurs, les conditions de paiement ci dessus seront pratiquées.
- Concernant les prestations pouvant demander un paiement mensuel, les règlements se feront obligatoirement par prélèvement automatique sur le compte bancaire du Client.

### 3.3. Retards de paiement

Tout retard de paiement entraîne, sans mise en demeure préalable, l'application d'une pénalité de 10% par mois de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € sera également due (art. L441-10 du Code de commerce).

## ARTICLE 4 – DÉLAIS DE RÉALISATION

4.1. Le Client s'engage à fournir à ETAN Communication tous les éléments nécessaires à l'exécution des prestations dans les délais convenus : brief, contenu, accès, validations, etc. Tout retard dans la transmission de ces éléments peut impacter les délais de réalisation, sans responsabilité imputable à l'Agence.

ETAN Communication s'engage à tenir régulièrement informé le client des nouvelles dates de réalisations des prestations attendues.

4.2. ETAN Communication ne pourra être tenue responsable d'un retard imputable au Client ou à des circonstances exceptionnelles (force majeure, panne informatique, etc.).

# Conditions Générales de Ventas

**07 85 62 84 03**

etangroupe.fr

ctremelo@etan-groupe.fr

## ARTICLE 5 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### 5.1. Créations et droits d'exploitation

- Les créations réalisées par ETAN Communication restent sa propriété exclusive jusqu'au paiement intégral des factures correspondantes.
- Une fois le règlement effectué, ETAN Communication cède au Client les droits d'exploitation définis dans le devis ou contrat (usage spécifique, durée, territoire).

### 5.2. Utilisation et modifications

Toute réutilisation, modification ou exploitation non prévue dans le cadre initial du projet nécessite une autorisation écrite de ETAN Communication.

## ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉS

### 6.1. Responsabilité du Client

Le Client garantit que les éléments qu'il fournit (textes, images, vidéos, logos, etc.) respectent les droits des tiers et les lois en vigueur. Il assume toute responsabilité en cas de contenu illicite ou inapproprié.

### 6.2. Responsabilité de ETAN Communication

ETAN Communication est tenu à une obligation de moyen et non de résultat. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages indirects ou des pertes financières résultant des prestations fournies.

## ARTICLE 7 - RÉSILIATION

7.1. En cas d'annulation de la prestation par le Client après validation de la commande, les acomptes versés resteront acquis au Prestataire à titre de dédommagement.

7.2. En cas de résiliation pour faute grave de l'une des parties, la partie lésée pourra réclamer une indemnisation correspondant au préjudice subi.

7.3. En cas d'annulation d'un rendez vous par le client moins de 24h, sauf cas de force majeure, avant le rendez vous fixé, entrainera une pénalité de 10% sur le montant global du devis. La demande d'annulation ou de report doit être confirmé par écrit de la part du client.

7.4. ETAN Communication peut résilier le contrat en cas de :

- Retard de paiement supérieur à 10 jours ;
- Manquement grave du Client à ses obligations contractuelles.

## ARTICLE 8 - CONFIDENTIALITÉ

Les informations échangées entre les parties sont confidentielles. ETAN Communication s'engage à ne pas divulguer les informations du Client, sauf autorisation écrite de ce dernier ou obligation légale.

## ARTICLE 9 - DONNÉES PERSONNELLES

### 9.1. Collecte et traitement des données

ETAN Communication collecte et traite les données personnelles du Client conformément au RGPD. Ces données sont utilisées exclusivement pour la gestion des projets et la relation commerciale.

### 9.2. Droits du Client

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition concernant ses données, en écrivant à ctremelo@etan-groupe.fr.

# Conditions Générales de Ventas

**07 85 62 84 03**

etangroupe.fr

ctremelo@etan-groupe.fr

## **ARTICLE 10 - DROIT À L'IMAGE**

### 10.1. Captations et usages

Lors d'entretiens, des photos, vidéos ou enregistrements peuvent être réalisés pour promouvoir nos réseaux sociaux.

### 10.2. Consentement

L'acceptation du devis de prestation vaut pour acceptation de toute utilisation des images sur l'ensemble des supports utilisés (supports pédagogiques, communication sur le site, réseaux sociaux, campagnes promotionnelles, etc.).

### 10.3. Conditions de cession

La cession est gratuite, non exclusive, et valable pour une durée définie. Elle inclut la reproduction, diffusion et adaptation sur tous supports, dans les limites convenues.

### 10.4. Respect des droits et données

Les captations respectent la dignité des stagiaires et les réglementations (RGPD). Toute image portant atteinte à la vie privée sera exclue.

### 10.5. Refus ou retrait

Le stagiaire peut refuser ou retirer son consentement par écrit, sans effet rétroactif sur les utilisations antérieures. Il peut également le préciser explicitement par écrit lors de la validation du devis.

### 10.6. Exclusion des captations

En cas de refus, ETAN Communication s'assurera que le Client n'apparaisse pas sur les supports diffusés.

### 10.7. Engagements

Les droits ne seront pas cédés à des tiers sans autorisation. Toute utilisation non conforme pourra faire l'objet d'une réclamation.

## **ARTICLE 11 - LITIGES**

11.1. Les présentes CGV sont régies par le droit français.

11.2. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut d'accord, les tribunaux compétents seront ceux du ressort de Vienne (Isère).

## **ARTICLE 12 - DIVERS**

Les CGV peuvent être modifiées à tout moment par ETAN Communication. Les modifications seront applicables aux commandes effectuées postérieurement à leur publication.